République Tunisienne
Ministère de l'Agriculture, des Ressources
Hydrauliques et de la Pêche
Office des céréales

REPONSE A LA DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT N°04/09-05-2025
APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°08/2025
Acquisition de 30 wagons trémies à voie métrique avec un ensemble de pièces de rechange destinés pour le transport des céréales

Question n°1 de Baotou BEIFANG CHUANGYE : « *Nous ne disposons pas de certificat de bogie soudé Y25 à voie métrique. Pouvons-nous participer à l'appel d'offres avec une offre intéressante si nous ne disposons pas de certificat ? »*

Réponse de l'Office des Céréales : Oui, **à condition** de soumettre avec l'offre l'Annexe 10 (page 198) dument rempli***:*** ENGAGEMENT CONCERNANT LA PRESENTATION D'UN CERTIFICAT D'HOMOLOGATION DU BOGIE PROPOSE **et respecter** le délai prescrit dans le même Annexe (à savoir : fournir le certificat d'homologation du bogie **avant la date de la première réception provisoire en usine**).
NB : Le certificat d'homologation doit être délivré par un organisme accrédité d'effectuer des tests de conformité et de délivrer un certificat d'homologation selon les fiches UIC citées au critère T4 du dossier technique (page 72) et aussi par rapport aux exigences techniques mentionnées à la page 111 (section 10. Bogies)

Question n°2 de Baotou BEIFANG CHUANGYE : « *Nous pouvons obtenir un certificat de bogie à écartement métrique et vous le soumettre lors de la livraison de 60 wagons-trémies, sous réserve des conditions suivantes :*

a) Une demande de certification est nécessaire pour 60 wagons.

b) Un délai de 12 à 15 mois est nécessaire pour obtenir la certification (homologation) des bogies à écartement métrique … La certification peut donc prendre plus de 12 mois. Par conséquent, notre délai de livraison peut être supérieur à 12 mois (après obtention du certificat de bogie à écartement métrique).

Nous souhaitons participer à l'appel d'offres. Nous nous demandons également si notre offre est valable, faute de certificat à fournir ? Nous pouvons fabriquer le wagon exactement selon vos exigences techniques, nous pouvons appliquer - envoyer un certificat de bogie lors de la livraison veuillez s'il vous plaît, nous confirmer si cela vous convient. »

Réponse de l'Office des Céréales : le présent appel d'offres - l'AOIO 08/2025 - concerne l'acquisition de 30 wagons trémies voie métrique pour le transport des céréales avec un ensemble de pièces de rechange.
Cependant, votre proposition de fournir le certificat d'homologation lors de la livraison, l'Office des Céréales considère que votre proposition s'oppose aux articles suivants du cahier des charges :

- CCAG 26.1 (page 174) + CCAG 35 (Page 178) + les conditions prescrites dans l'Annexe 10 (page 198) concernant le délai à ne pas dépasser pour fournir le certificat d'homologation du bogie, et ce avant la date de la première réception provisoire en usine.

- Le critère Q6 du dossier de pré-qualification (page 72) + le calendrier de livraison (page 100) qui définissent le délai de livraison de la totalité des wagons (30 wagons) ainsi que de l'ensemble des pièces de rechange, qui ne doit pas dépasser 10 mois à partir de l'entrée en vigueur du marché.

NB : Pour être informé de toutes les réponses aux demandes d'éclaircissements, veuillez consulter régulièrement le site web de l'office: www.oc.com.tn /ACTUALITES/APPELS D'OFFRES ET CONSULTATIONS : AVIS DE REPORT DE LA DATE LIMITE DE LA RECEPTION DES OFFRESAPPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 08 - 2025Acquisition de 30 wagons trémies à voie métrique destinés pour le transport des céréales(Financement de la Banque Africaine de Développement) - Office des Céréales - Tunisie